



Resiliation mutuelle entreprise

Par **LEBARBEY**, le **12/05/2009** à **08:43**

Bonjour,rnrnIl y a une mutuelle obligatoire dans mon entreprise, je l'ai prise lors de mon embauche mais je trouve qu'elle ne rembourse pas très bien surtout au niveau des lunettes.rnEst-il possible de résilier cette mutuelle et quelle est la démarche à suivre.rnMerci.

Par **Tisuisse**, le **12/05/2009** à **11:57**

Bonjour,rnrnAvez-vous fait des recherches pour connaître le coût d'une mutuelle complémentaire prise individuellement, et des remboursements qu'elle accorderait ?rnrnUne mutuelle d'entreprise souscrite pour le personnel, est souvent obligatoire, et que vous vouliez, ou non y adhérer, vous coûtera de toute façon, la cotisation. Comme vous le dites sur votre message [fluo]"Il y a une mutuelle obligatoire dans mon entreprise"[/fluo] donc vous ne pouvez y échapper.

Par **LEBARBEY**, le **13/05/2009** à **08:26**

oui bien sur j'ai regardé le prix est identique, je trouve justement que cette mutuelle meme au niveau du prix n'est pas trop avantageuse, c'est pourquoi rnje me renseigne pour le quitter.

Par **Tisuisse**, le **13/05/2009** à **09:27**

Vous ne pourrez pas échapper à la mutuelle de votre entreprise puisque c'est votre employeur, par le biais du CE qui cotise.

Par **LEBARBEY**, le **13/05/2009** à **13:45**

merci pour votre réponse.